

ACCESSIBILITÉ PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE







Les données reprises dans le tableau ci-dessous sont des prescriptions techniques de base. Les détails de ces prescriptions peuvent être consultés, notamment, dans les ouvrages suivants :

- O Fiche technique « PMR détaillée » éditée par Infrasports
- O Fiche technique « Vestiaires » éditée par Infrasports
- O CoDT Articles 414 et 415 du Guide Régional d'Urbanisme
- O Conseil d'accessibilité des bâtiments établis par l'ASBL Atingo
- O Loi anti-discrimination ratifiée en Belgique en 2007/2009/2013
- O Norme internationale 2011-ISO21542
- O Guide d'aide à la conception/rénovation de piscines accessibles à tous édité par Infrasports

N° FICHE DÉTAILLÉE	NATURE DE L'AMÉNAGEMENT	PRESCRIPTIONS 1	TECHNIQUES DE BASE	
1	Signalisation			
	Recommandations générales	Visible, lisible et facilement compréhensible Les informations principales sont affichées à l'extérieur du bâtiment, à l'intérieur elles sont doublées d'une synthèse vocale ou inversement		
	Sécurité incendie	Adaptation de toutes les mesures (moyens d'alerte visuels et sonores, plans d'évacuation, guidage tactile)		
	Positionnement et contraste	 Signalétique directionnelle: Hmin = 200 cm (bord supérieur), hauteur libre min. 220cm (au-dessus d'une zone de circulation) Signalétique d'identification: H = 120 à 150cm Plans d'évacuation (ou toute lecture rapprochée): H = 90 à 140cm + AR Ø 150cm Contraste min. 70% (voir tableau des indices de contraste) et caractères simples Hauteur lettre = distance de lecture (en cm)/30 		
	Parking			
		Côte à côte ou en épi	Bout à bout	
	Dimensions	L = 500 cm ; I = 330 cm	L = 600 cm ; l = 250 cm	
2	Nombre	1 par zone de stationnement + 1 par tranche de 50		
	Signalisation	Sol (peinture blanche et logo) + panneau E9a + fléchage de l'entrée principale		
	Recommandations	Surface plane, non glissante, non meuble, dévers 2% max. Prévoir un emplacement « dépose-minute » à l'entrée et un emplacement pour un minibus (L 900 x l 450 x H 250 cm)		
	Voie d'accès			
	Dimensions	l min = 120 cm (idéal 150 cm) ; h libre = 220 cm		
	Signalisation	Ecrite + pictogrammes et sonore		
3.1	Recommandations	La plus courte, dévers 2% max, aire de rotation 1,50 m, située en site propre, revêtement plan non glissant, contraste avec l'environnement, flécher l'entrée accessible si autre que l'entrée principale.		
3.2	Rampe d'accès			
	Dimensions	l min = 120 cm (espace entre mains-courantes)/pente max de 5% sur 10 m max (+ autres cas) / dévers 2% max		
	Recommandations	Paliers de repos entre rampes successives et aux changements de directions (aire de rotation de 1,50 m)/double main courante continue (h 75 cm et 90 cm)/chasse-roues de chaque côté et sur les paliers (h = 5 cm)/revêtement stable, non glissant, non meuble, sans trous, fente max de 1cm		

N° FICHE DÉTAILLÉE	NATURE DE L'AMÉNAGEMENT	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE BASE	
	Escalier d'accès		
3.3	Dimensions	l min = 120 cm/h marche = «2*h+giron = 60-64 cm)/h libre sous escalier = 220 cm	
	Recommandations	Volées de 15 marches max/palier à chaque changement de direction/double main courante continue (h 75 cm et 90 cm) et de chaque côté + 40cm/dalles podotactiles au sommet/nez de marches avec matériaux antidérapants non débordants/paliers contrastés + nez de la 1ère et dernière marche	
3.4	Elévateurs à plate-forme		
	Dimensions	min = 110 cm/prof min = 140 cm/l porte = 90 cm	
	Recommandations	2 types (ascension verticale ou inclinée)/palier avec aire de rotation de 1,5 m/bouton d'appel à h = 80 à 95 cm du sol A l'intérieur une série de boutons à l'horizontale (h = 85 à 90 cm) + à la verticale	
		Sas d'Entrée/Sortie	
	Dimensions	l porte extérieure = 85 cm/aire de rotation de 1,50 m	
4	Recommandations	Porte à tambour proscrite/de plain-pied / quincaillerie utilisable poing fermé/paillasson plat adhérent / contraster les parois vitrées/sonnette avec bouton tactile et accessible (AR Ø 150cm + h = 80 à 90cm + à min. 50cm d'un angle rentrant)	
		Ascenseur	
	Dimensions	l min = 110 m/prof min = 140 m/l porte = 90 cm	
5	Recommandations	Palier avec AR Ø150 cm, Bouton d'appel à h = 80 à 95 cm du sol, contrasté et lumineux. Un signal sonore à l'ouverture des portes (sur le palier et dans la cabine). Les portes sont ouvertes pendant 6 secondes minimum. A l'intérieur une série de boutons à l'horizontale (h = 85 à 90 cm) + à la verticale avec braille et relief, bouton de sortie plus prononcé, mainscourantes sur les 3 parois fixes à 90cm du sol et à 3.5cm de la paroi. Miroir face à la porte (pas jusqu'au sol). Synthèse vocale annonce les étages et le mouvement de la porte automatique. Le parlophone éventuel, lié au bouton d'alerte, est muni d'un dispositif visuel signalant aux personnes sourdes qu'un interlocuteur est à l'écoute. Un numéro de téléphone, en cas de problème, doit être indiqué et être doublé en braille. Pour les personnes sourdes, prévoir un n° de GSM Le numéro de l'étage est apposé sur le palier, face à	
	C	l'ascenseur. irculation intérieure (couloirs)	
	Dimensions	l min = 150 cm ; h min : 220 cm	
6	Recommandations	Circulation intuitive ou prévoir un guidage tactile (+ plan en relief). Entrée alternative si tourniquets Surfaces planes, stables et non glissantes	
	Portes		
6.2	Dimensions	l = 85 cm/aire de rotation de 1,5 m avant et après chaque porte/quincaillerie utilisable poing fermé + contrastée	
	Recommandations	Si porte à tambour, prévoir une porte alternative accessible à côté. Si porte automatique : temps d'ouverture min. 6 sec. + effet sonore. Prévoir un contraste (au min sur le chambranle). Si ferme-porte : Résistance à l'ouverture max. 5kg.	

N° FICHE DÉTAILLÉE	NATURE DE L'AMÉNAGEMENT	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE BASE		
6.3		Sécurisation des dangers		
	Se référer aux prescriptions du service régional d'incendie compétent			
	Circulation	Pas d'obstacle dans la largeur à h < 220 cm (prévoir des protections adéquates, des alcôves)		
	Contrôle d'accès			
6.4	Dimensions	l min = 85 cm, hauteur du dispositif : 80 à 110 cm		
	Recommandations	Pas d'ouverture du dispositif via intervention humaine		
	Escalier d'accès intérieur			
6.5	Dimensions	Cf 3.3 ci-dessus		
	Recommandations	CI 3.3 CI-dessus		
		Guichet		
6.6	Dimensions	h max = 80 cm / l dégagement sous tablette = 85 cm / prof dégagement sous tablette = 60 cm / aire de rotation de 1,5 m devant le guichet		
	Recommandations	Eviter les vitrages, prévoir une boucle à induction magnétique		
4 7	Vestiaires			
6.7	Recommandations	Se référer à la fiche technique spécifique «Vestiaires»		
4.0	Douches			
6.8	Recommandations	Se référer à la fiche technique spécifique «Vestiaires»		
4.0	Sanitaires			
6.9	Recommandations	Se référer à la fiche technique spécifique «Vestiaires»		
	Cafétéria			
6.10	Recommandations	Adapter la hauteur d'allège en cas de vue directe sur l'installation sportive/Prévoir un accès au comptoir à hauteur maximale de 80 cm du sol (cf. 6.6 Guichet)/Cartes et tarfis en braille + avec illustrations / Tables à 4 pieds (sans pied central)/différentes assises + tables à prévoir/dispositif de payement mobile et avec repères tactiles/si tables de piquenique extérieures prévoir certaines accessibles/ oilette PMR à proximité		
	Le terrain de sport			
6.11	Recommandations	Largeur min. 150cm autour du terrain/obstacles n'obstruent ni spectateurs ni joueurs/revêtement de sol approprié/si plinthe elle est amovible (bordure) ou fixée à la porte d'accès/veiller à l'acoustique/prévoir des espaces de rangement		
	Gradins fixes et mobiles			
6.12	Dimensions	Prévoir un espace de largeur 80cm sur une profondeur de 130cm min. + Aire de rotation de 1,50 m		
	Nombre	2 1 par zone de gradins + 1 par tranche de 50 (répartis parmi les autres places)		
	Recommandations	Matériau garde-corps adapté pour visibilité optimale, prévoir des assises plus larges et avec dossier et accoudoirs, informations sonores + visuelles à garantir		

N° FICHE DÉTAILLÉE	NATURE DE L'AMÉNAGEMENT	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE BASE	
6.13	Prévention et sécurisation incendie Se référer aux prescriptions du service régional d'incendie compétent		
	Annonce situation d'urgence	Boutons d'alerte, d'alarme : aire de rotation de 1,50 m et h entre 80 et 110 cm, en relief et contrasté /Signal sonore : clairement identifiable, doublé d'alarme visuelle (flash)	
	Plans et consignes d'évacuation	A afficher dès l'entrée du bâtiment et aux autres endroits critiques/adapta- tion tactile et vocale à prévoir	
	Chemins d'évacuation	Trajectoire simple, la plus courte possible/Marquage au sol spécifique et/ou matériau différent/présence de mains courantes/Balisage sonore	
	Portes de secours	Portes coupe-feu sollicitées à la fermeture/Rétenteurs magnétiques/Barres anti-panique à h entre 80 et 90 cm	
		Casiers	
	Dimensions	h max < 90 cm/zone de rotation de 1,5 m devant le casier	
6.14	Recommandations	Prévoir la superposition de 2/4 rangées de casiers (dé) verrouillage simple (RFID) avec bracelet-badge / couleurs différentes par bloc de casiers/prévoir différents types et tailles de casiers	
	Eclairage		
6.15	Niveau d'éclairement	A adapter en fonction de l'affectation des locaux -> se référer aux fiches spécifiques éditées par Infrasports	
	Recommandations	Eviter les éblouissements/Eclairage au sol proscrit/Installation des luminaires pour former une ligne directrice pour les PMR/Interrupteurs à dimmer/Détection de présence/Extinction progressive	
	Acoustique		
6.16	Matériaux	Surfaces absorbantes et prévoir un espace calme (« time-out ») dans pièce séparée	
	Bureaux		
	Pièce	Aire de rotation de 1,50 m / Espace libre de min. 120 cm de large autour du mobilier	
	Porte	Cf. 6.2	
6.17	Signalisation	Affichage sur porte à h = 120 à 150 cm/nscriptions braille sur/au-dessus/à côté de la poignée à +- 100cm du sol	
	Table / Bureau	h max = 80 cm/l dégagement sous tablette = 85 cm/prof dégagement sous tablette = 60 cm/aire de rotation de 1,5 m de part et d'autre du bureau, aux changements de direction et devant tout équipement/couleur contrastée/table de forme ronde/mobilier sans arêtes vives/prises à hauteur du bureau	
6.18	Points d'attention		
	Recommandations	Accueil des chiens guides et d'assistance/site internet accessible « AnySurfer » avec les infos nécessaires pour les PMR (accessibilité du lieu et infos pratiques: WC adapté, emplacements réservés, BIM, n° de gsm)	
6.19	Equipements mobiles / adaptables		
	Cf. fiche «PMR détaillée» éditée par Infrasports		

Accessibilité Personne à Mobilité Réduite

infrasports.infrastructures@spw.wallonie.be

L'ensemble des fiches techniques est disponible sur le portail <u>infrastructures.wallonie.be</u>

Cette fiche a été avalisée par :

l'AVIQ : 8, Place Joséphine Charlotte 5100 JAMBES • 081/3 19 11 • <u>info@aviq.be</u> • <u>www.aviq.be</u> la Ligue Handisport Francophone : 69, Grand Hôpital de Charleroi « Site Reine Fabiola » Avenue du Centenaire 6061 CHARLEROI 071/10 67 50 • <u>info@handisport.be</u> • <u>www.handisport.be</u>

Editeur responsable: Etienne Willame, Directeur général - SPW Mobilité et Infrastructures 8, Boulevard du Nord 5000 Namur

ISBN: 978-2-8056-0759-2 • EAN: 9782805607592 • Numéro de dépôt légal: D/2025/11802/134



